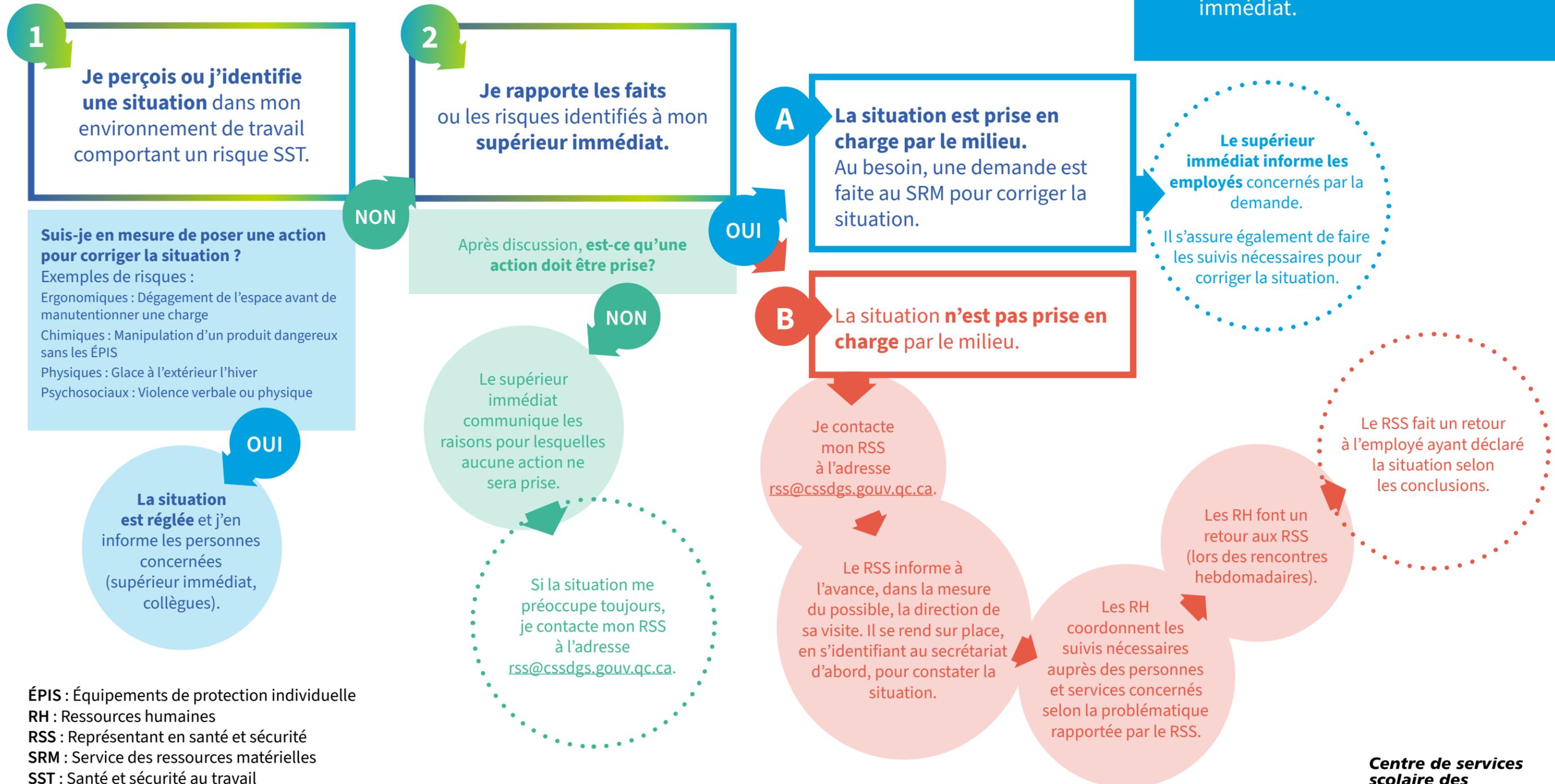


QUAND CONTACTER MON RSS

(AIDE À LA DÉCISION)

Pour quelles raisons puis-je contacter mon RSS?

- ▶ La situation à risque SST a été rapportée, mais elle n'a pas été prise en charge;
- ▶ Je ne suis pas à l'aise actuellement de rapporter la situation à mon supérieur immédiat.



ÉPIS : Équipements de protection individuelle
RH : Ressources humaines
RSS : Représentant en santé et sécurité
SRM : Service des ressources matérielles
SST : Santé et sécurité au travail

En partenariat avec :



Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

